

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT  
AUX ASSOCIATIONS HORS CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE MOYENS  
AU TITRE DE L'ANNÉE 2026**

L'an deux mil vingt-six le 25 février, le Conseil communautaire dûment convoqué le onze février, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes CHAMOUSSIN Bernadette, DUCHOSAL Sylviane, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, VILLIEN Michelle  
MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, BOUTY Georges, BROCHE Richard, FAVRE Didier, GOSTOLI Michel, HANRARD Bernard, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, URBAIN Xavier, VIBERT Christian.

Absents excusés :

Mmes BERARD Patricia (donne pouvoir à Mme Michelle VILLIEN), FAGGIANELLI Evelyne.

Absents :

Mmes ASTIER Fabienne, FAVRE Maryse, LIMONTA VERTHIER Muriel, PAVIET Rose  
MM. DUC Jacques, MARCHAND-MAILLET Thierry, TRAISSARD Robert, VILLIBORD Guillaume.

En exercice : 27	Présents : 17	Absents : 10	dont pouvoir : 1
------------------	---------------	--------------	------------------

**Date de publication :** 27 février 2026 au 27 avril 2026

Le Président propose au Conseil communautaire d'examiner les demandes de subventions de fonctionnement au titre de l'année 2026 formulées par les associations sur le territoire de la Communauté de communes et par les associations extérieures au territoire.

Le Président informe les membres du Conseil communautaire que les demandes de subvention et les propositions d'attribution ont été examinées à l'occasion du bureau communautaire du 20 janvier 2026.

Les propositions d'attribution sont présentées ci-après :

ASSOCIATION	Montant de subvention proposé au vote du conseil communautaire
Le Chat Sans Toit	1 000 €
France Alzheimer Savoie	500 €
Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence des Savoie – Service Point écoute	1 500 €
Street Art 73	3 000 €
Passerelle	5 000 €

ANTROPIA (Micro-folie)	1 500 €
ANTROPIA (projet aérogommage)	5 000 €
ANTROPIA (événement mode durable)	1 000 €
GEDA de Haute Tarentaise	6 000 €
Vignes de Tarentaise	1 000 €
Association des conciliateurs de justice de la cour d'appel de Chambéry	500 €
A la découverte	550 €
Melodika	1 000 €
Intervalle	2 000 €
Amicale des Sapeurs Pompiers d'Aime	1 000 €
Association pour le développement d'Albertville et de son territoire par la culture	3 600 €
Collège Jovet	12 000 €
Winter Fest	8 000 €
Comité de ski de Savoie	5 000 €
Mission locale jeunes Albertville-Tarentaise	13 938,40 €
SSIAD	2 800 €

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 18
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 18
- nombre de votes « pour » : 18
- nombre de votes « contre » : 0

Considérant l'instruction des demandes de subventions formulées par les associations au titre de l'année 2026,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

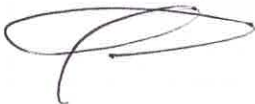
APPROUVE les montants de subventions alloués aux associations au titre de l'année 2026 selon la répartition ci-dessus.

DIT que les crédits correspondants sont inscrits au chapitre 65 du budget primitif 2026

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LE 25 FÉVRIER 2026.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance,  
Michel GOSTOLI



Le Président,  
Lucien SPIGARELLI  
LES VERSANTS D'AIME  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
1002, AVENUE DE TARENTEISE  
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX